

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière :

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour,
APPUYÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,
ET RÉSOLU à l'unanimité que le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2017**, qui se tiendront le **mardi** et qui débuteront à **19 h 30** à la salle du conseil au 245, chemin Picard, Shefford (Québec), à l'exception de la séance ordinaire du mois de décembre qui se tiendra le **mercredi 13 décembre 2017** et qui débutera à **19h30** :

- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- Aucune séance en août
- 5 septembre
- 3 octobre
- 14 novembre
- 13 décembre

DONNÉ À Shefford ce 9^e jour du mois de novembre 2016.


Sylvie Gougeon, gma

Directrice générale et secrétaire-trésorière